



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°81

Publié le 22 juin 2021



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER.....

Secrétariat de Direction.....

- Arrêté préfectoral en date du 16 juin 2021 portant subdélégation de signature du Directeur Département des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais.....
- Arrêté préfectoral en date du 16 juin 2021 portant délégation de signature du Directeur Département des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais en matière d'ordonnancement secondaire et pouvoir adjudicateur.....

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE.....

Sous-direction Ambulatoire | Direction de l'Offre de Soins.....

- Arrêté n° DOS-SDA-2021-423 en dte du 03 juin 2021 portant composition du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires du Pas-de-Calais.....
- Arrêté DOS-PPT62 n° 2021-139 en date du 15 juin 2021 relatif à la garde départementale des entreprises de transports sanitaires terrestres pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2021 - département du Pas-de-Calais.....



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et
de la Mer du Pas-de-Calais**

Arras, le 16/06/2021

DECISION

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté du Premier Ministre en date du 25 mars 2019 nommant M.Yvan GUITON, Administrateur en Chef de première classe des Affaires Maritimes, Directeur Départemental Adjoint des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, Délégué à la Mer et au Littoral, à compter du 15 avril 2019 ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC, en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe) ;

VU l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2020 portant organisation de la Direction Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais ;

VU l'arrêté du Ministre de l'Intérieur en date du 26 mai 2021 nommant Monsieur Édouard GAYET, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, à compter du 15 juin 2021 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2021-60-40 du 15 juin 2021, portant délégation de signature à Monsieur Édouard GAYET, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Édouard GAYET, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, la délégation de signature qui lui est conférée par l'arrêté préfectoral n° 2021-60-40 est subdéléguée à :

- M. Yvan GUITON, Directeur Départemental Adjoint, Délégué à la Mer et au Littoral,

ARTICLE 2 : La délégation conférée à Monsieur Édouard GAYET par l'arrêté préfectoral précité est subdéléguée, dans le cadre de leurs attributions respectives, à :

Mme Hélène LEMOINE, Ingénieure divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, responsable du Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises, ainsi que

Mme Laurence BLANCHETEAU, Attachée Principale d'Administration de l'État, adjointe à la responsable du service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises ont délégué pour les domaines suivants :

INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

- I a 1 à 3 (formalités préalables à la réalisation d'infrastructures);
- I b 1 à 5 (gestion et conservation du domaine public de l'État);
 - I c 1 à 4 (transports routiers);
 - I d (transports urbains).

INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS

- I c 2 (arrêtés d'autorisation exceptionnelle de transport de marchandises et de matières dangereuses les dimanches et jours fériés)
- I c 3 (autorisations de mise en circulation de petits trains touristiques)

M. Raymond BEUDAERT, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable, responsable de l'unité Sécurité Routière et Gestion de Crises au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises

CONSTRUCTION ET HABITATION

- III g Accessibilité ;
- pour le III g2, dans la limite des décisions favorables ;

GESTION RELATIVE AU PERMIS DE CONDUIRE

- IV a
- IV b

Mme Caroline MASSON, Attachée d'Administration de l'État, responsable de l'unité accessibilité, au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment Crises ainsi que

Mme Christine RUBIN, Technicienne Supérieure en Chef du Développement Durable, adjointe à la responsable de l'unité accessibilité, au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises ont délégué pour les domaines suivants :

CONSTRUCTION ET HABITATION

- III g Accessibilité ;
- pour le III g2, dans la limite des décisions favorables ;

M. Didier GASKA, Délégué au permis de conduire et à la sécurité routière, unité éducation routière au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises ainsi que

Mme Pascale HANOT, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, responsable du Pôle «répartition des examens du permis de conduire » - unité éducation routière au Service Sécurité, Éducation Routière, Bâtiment et Crises ont délégué pour les domaines suivants :

GESTION RELATIVE AU PERMIS DE CONDUIRE

- IV a
- IV b

Mme Nadine BAUMLIN, Attachée d'Administration de l'État Hors Classe, responsable du Service Habitat Renouvellement Urbain ainsi que Mme Émilie RENARD, Attachée Principale d'Administration de l'État, adjointe à la responsable du Service Habitat Renouvellement Urbain ont délégué pour les domaines suivants :

CONSTRUCTION ET HABITATION
-III a à f, i et h
CONSTRUCTION ET HABITATION
- III c 1, d, f

Mme Sandrine DELAUDIER, Attachée, cheffe de l'unité Parc Privé – au Service Habitat Renouvellement Urbain a délégué pour les domaines suivants:

CONSTRUCTION ET HABITATION
-III a à f, i et h

Mme Anne-Sophie SLIWINSKI, Attachée, cheffe de l'unité Parc Public au Service Habitat Renouvellement Urbain a délégué pour les domaines suivants:

M.

CONSTRUCTION ET HABITATION
- III c 1, d, f

Mme Caroline GONTHIER-GILLIS, attachée principale, responsable du service de l'animation et de l'appui territorial, ainsi que

M. Thierry TANFIN, Ingénieur divisionnaire des TPE, adjoint à la responsable du Service de l'Animation et de l'Appui Territorial ont délégué pour les domaines suivants :

URBANISME
- II a 5

M. Olivier MAURY, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, responsable du Service de l'Environnement, ainsi que

Mme Hélène VILLAR, Ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, adjointe au responsable du Service de l'Environnement et

M. Pierre-Yves GESLOT, Ingénieur divisionnaire de l'industrie et des mines, adjoint au responsable du Service de l'Environnement ont délégué pour les domaines suivants :

GENIE RURAL ET FORETS
- V

CHASSE
- VII

QUALITE ET SECURITE DES PRODUCTIONS VEGETALES ET ANIMALES
- VIII

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DES COURS D'EAU
- X

URBANISME – ACTES RELATIFS A L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS
(production énergie éolienne)
-II e 2

M. Alexis DRAPIER, Ingénieur des TPE, responsable de l'unité Développement Durable des Territoires au Service de l'Environnement a délégation pour les domaines suivants :

URBANISME – ACTES RELATIFS A L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS
(production énergie éolienne)
-II e 2

**Mme Mathilde GUERAND, Ingénieur des Ponts, des Eaux et des Forêts, responsable du Service de l'Économie Agricole
ainsi que
Mme Perrine COULOMB, Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, adjointe à la responsable du Service de l'Économie Agricole
et
M. Florent CORNU, Technicien supérieur principal de l'agriculture et de l'environnement, responsable de l'unité Contrôle et Modernisation – Service de l'Économie Agricole ont délégation pour les domaines suivants :**

EXPLOITATIONS AGRICOLES
-VI

HARAS, COURSES ET EQUITATION
-IX

**Mme Rachel KIRZEWSKI, Architecte Urbanisme de l'État, responsable du Service Urbanisme et Aménagement
ainsi que
Mme Nathalie KREPA, Attachée Principale, adjointe à la responsable du Service Urbanisme et Aménagement ont délégation pour les domaines suivants :**

- URBANISME
- II a 1 à 3 (Plans Locaux d'Urbanisme (P.L.U.) Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (P.L.U.I),
 - II b : cartes communales, Z.A.C,
 - II c : Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers)

- II d (Archéologie préventive)
- II e 1 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols)
- II g (Contrôle de légalité)

URBANISME

- II d (Archéologie préventive)
- II e 1 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols)
- II g (Contrôle de légalité)

URBANISME

- II a 1 à 3

M. Walid YOUSFI, Ingénieur TPE, responsable de l'unité Fiscalité – ADS- Service Urbanisme et Aménagement,

ainsi que

Mme Sandrine GROUT, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, responsable du pôle d'instruction territorial de Montreuil – unité Fiscalité et Application du Droit des Sols – Service Urbanisme et Aménagement,

et

M. David VERBRUGGHE, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, adjoint à la responsable du pôle d'instruction territorial de Montreuil – unité Fiscalité et Application du Droit des Sols – Service Urbanisme et Aménagement ont délégué pour les domaines suivants :

URBANISME

- II d (Archéologie préventive)
- II e 1 à 9 (Actes relatifs à l'application du droit des sols)
- II g (Contrôle de légalité)

M. David NOYELLE, Ingénieur des TPE, responsable de l'unité Planification – Service Urbanisme et Aménagement,

ainsi que

M. Philippe SWIERGIEL, Technicien Supérieur en Chef du Développement Durable, adjoint au responsable de l'unité Planification – Service Urbanisme et Aménagement,

et

Mme Bérengère MARD, Secrétaire d'Administration et de Contrôle du Développement Durable de classe exceptionnelle, adjointe au responsable de l'unité Planification – Service Urbanisme et Aménagement ont délégué pour les domaines suivants :

URBANISME

- II a 1 à 3

M. Kévin DEHECQ, Ingénieur des TPE, responsable de l'unité foncier, Aménagement et Expertise Juridique – Service Urbanisme et Aménagement a délégué pour les domaines suivants :

URBANISME

- II c

M. Stéphane BRIMEUX, Ingénieur Divisionnaire de l'Industrie et des Mines, responsable du Service des Affaires Maritimes du Littoral à la Délégation de la Mer et du Littoral a délégation pour les domaines suivants :

- AFFAIRES MARITIMES ET LITTORAL
- XI a (gestion du domaine public maritime)
 - XI b (police des épaves maritimes)
 - XI c (abandon des navires et engins flottants)
 - XI d (régime du pilotage)
 - XI e (commission nautique locale)
 - XI f (conditions générales d'exercice de la pêche maritime)
 - XI g (contrôle sanitaire et technique des produits de la mer)
 - XI h (Chasse sur le domaine public maritime)
 - XI i (permis plaisance)
 - XI j (coopératives maritimes)
 - XI k (contraventions de grande voirie)

Mme Julie MATANOWSKI, Administratrice Principale des Affaires Maritimes, Responsable de l'Unité Encadrement et contrôle des activités maritimes à la Délégation de la Mer et du Littoral a délégation pour les domaines suivants :

- AFFAIRES MARITIMES ET LITTORAL
- XI b (police des épaves maritimes)
 - XI c (abandon des navires et engins flottants)
 - XI f (conditions générales d'exercice de la pêche maritime)
 - XI g (contrôle sanitaire et technique des produits de la mer)
 - XI h (Chasse sur le domaine public maritime)
 - XI i (permis plaisance)
 - XI j (coopératives maritimes)

Mme Aurélie BEELEN, Attachée des Administrations de l'État, Chargée de mission AMO-RH a délégation pour les domaines suivants :

- PERSONNEL (Écologie, Agriculture et Intérieur)
- XIII

Monsieur Sylvain GATHOYE, Conseiller d'administration de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, chef du service juridique mutualisé de la DREAL Hauts-de-France,

ainsi que

Madame Maylis RIGOT, Attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef du service juridique mutualisé, cheffe du pôle Affaires générales et environnement,
et

Madame Florence COCHEREL-HUGOT, Attachée d'administration de l'État, cheffe de l'unité Affaires générales du pôle Affaires générales et environnement du service juridique mutualisé,

et

Madame Justine LARDEUR, Attachée d'administration de l'État, cheffe du pôle Travaux et contrats publics du service juridique mutualisé,

et

Madame Nathalie JADEM, Secrétaire d'administration et de contrôle du développement durable de classe exceptionnelle, adjointe à la cheffe du pôle Travaux et contrats publics du service juridique mutualisé,

et

Madame Marjorie DESPLANQUES-DECONINCK, Attachée principale d'administration de l'État, adjointe au chef de service et cheffe du pôle Contentieux administratif de l'urbanisme du service juridique mutualisé,

et

Monsieur David VAN ROBAYS, Secrétaire administratif et de contrôle du développement durable de classe supérieure, adjointe à la cheffe du pôle Contentieux administratif de l'urbanisme et éoliennes du service juridique mutualisé,

et

Madame Delphine BIGEARD, Attachée d'administration de l'État, cheffe du pôle Contentieux pénal Urbanisme et ICPE du service juridique mutualisé,

et

Monsieur Frédéric TROMONT, Technicien principal de l'agriculture au pôle contentieux pénal Urbanisme et ICPE du service juridique mutualisé ont délégué pour les domaines suivants :

CONTENTIEUX

- XII c, d, e, f, g

ARTICLE 3 : La présente décision de subdélégation de signature sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Fait à Arras, le 16 juin 2021

Le Directeur Départemental des
Territoires et de la Mer,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Édouard Gayet', with a vertical line crossing through the middle of the signature.

Édouard GAYET



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
du Pas-de-Calais**

Arras, le 16/06/2021

DECISION

Ordonnancement secondaire et pouvoir adjudicateur

VU le Code des marchés publics,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU la loi de finances 2020 n° 2019-1479 du 28 décembre 2019,

VU l'arrêté du Premier Ministre en date du 25 mars 2019 nommant M.Yvan GUITON, Administrateur en Chef de première classe des Affaires Maritimes, Directeur Départemental Adjoint des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais, Délégué à la Mer et au Littoral, à compter du 15 avril 2019,

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Louis LE FRANC, en qualité de préfet du Pas-de-Calais (hors classe),

VU l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2020 portant organisation de la direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais,

VU l'arrêté du Premier Ministre du 26 mai 2021 nommant Monsieur Edouard GAYET, Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer à compter du 15 juin 2021,

VU l'arrêté préfectoral n°2021-60-40 en date du 15 juin 2021 donnant délégation de signature à Monsieur Édouard GAYET Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais,

VU l'arrêté préfectoral en date du 15 juin 2021 donnant délégation de signature à Monsieur Édouard GAYET Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais au nom du pouvoir adjudicateur, et notamment l'article 4 l'autorisant à subdéléguer sa signature aux agents placés sous son autorité,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Les délégations de signature conférées par les arrêtés préfectoraux du 15 juin 2021 en matière d'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes publiques et en matière de pouvoir adjudicateur, sont subdéléguées comme suit :

Article 1-1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Édouard GAYET, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-calais, à Monsieur Yvan GUITON, Directeur départemental adjoint des territoires et de la mer du Pas-de-Calais, délégué à la mer et au littoral, pour l'exercice d'ordonnateur secondaire à l'effet de signer toutes les pièces nécessaires à l'engagement et la liquidation des dépenses (les commandes d'achat, les marchés de travaux, fournitures et services) et des recettes (les actes attributifs de subventions et les titres de recettes) sur les missions et les budgets opérationnels de programmes (BOP) indiqués dans l'arrêté susvisé du Préfet, ainsi que les actes nécessaires à la passation des marchés.

Article 1-2 :

à Madame Dominique DELOBELLE, pour l'exercice d'ordonnateur secondaire à l'effet de signer toutes les pièces nécessaires à l'engagement et la liquidation des dépenses (les commandes d'achat, les marchés de travaux, fournitures et services) et des recettes (les actes attributifs de subventions et les titres de recettes) sur les missions et les budgets opérationnels de programmes (BOP) indiqués dans l'arrêté susvisé du Préfet.

Article 1-3 :

aux délégataires suivants à effet de recevoir les crédits et de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, dans la limite des seuils et BOP suivants :

- les demandes pour engagement d'achat et les bons de commandes Chorus
- Les demandes pour engagement de subvention, acompte et solde de subvention
- l'ensemble des actes (révision de prix, bon de commande, tranche conditionnelle) liés aux marchés signés par le Directeur

Programme	Service	Délégataire	Seuils (en euros, HT)	Nature de la dépense
0113-0181-0203-0205-0207-0135	Cabinet	Mme Dominique DELOBELLE, chargée de mission AMO performance	50 000€	Hors marchés et/ou dans le cadre d'un marché travaux, fournitures et services
207	Service Sécurité Éducation Routière Bâtiment et Crises	Mme Hélène LEMOINE Responsable du SSERBC et Mme Laurence BLANCHETEAU, Cheffe de service Adjointe du SSERBC	50 000€	Hors marchés et/ou dans le cadre d'un marché travaux, fournitures et services
0135	Service Habitat Renouvellement Urbain	Mme Nadine BAUMLIN, Responsable du SHRU et Mme Émilie	50 000€	Hors marchés et/ou dans le cadre d'un marché travaux, fournitures et services

		RENARD Cheffe de service Adjointe du SHRU		
0113 - 0135 - 0181	Service de l'Environnement	M. Olivier MAURY Responsable du SDE, Mme H�el�ene VILLAR Cheffe de service Adjointe du SDE, et M. Pierre-Yves GESLOT, Chef de service Adjoint du SDE	50 000,00 �	Hors march�es et/ou dans le cadre d'un march�e travaux, fournitures et services
181		M Laurent LATURELLE, responsable de l'unit�e GDR	20 000,00 �	Hors march�es et/ou dans le cadre d'un march�e travaux, fournitures et services
0113		M Jean Yves GAGNEUX, responsable de l'unit�e Police des eaux et des risques littoraux au sein du SDE	2 000,00 �	Hors march�es et/ou dans le cadre du march�e d'analyse, de contr�oles, de petits mat�eriels de laboratoire et de consommables de laboratoire
0135	Service Urbanisme et Am�enagement	Mme Rachel KIRZEWSKI, Responsable du SUA, Mme Nathalie KREPA, Cheffe de service Adjointe	20 000�	Hors march�es et/ou dans le cadre d'un march�e travaux, fournitures et services
0113 - 0205	Service des affaires maritimes du littoral	M. St�ephane BRIMEUX, Chef du SAML,	20 000�	Hors march�es et/ou dans le cadre d'un march�e travaux, fournitures et services
203	Capitainerie de Calais	M. Thierry GUERIN, Commandant de port	2 000�	Hors march�es
		M. Hubert KERVELLA, Commandant de port Adjoint		
		M. Eric DESTABLE, Commandant de port Adjoint		
203	Capitainerie de Boulogne-sur-Mer	M. J�er�ome ABOTSI, Commandant de Port M. Ga�etan BOMMELAER, Commandant de port Adjoint	2 000�	Hors march�es

Article 1-4 :

aux agents désignés ci-dessous à effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences les pièces suivantes nécessaires à la liquidation des dépenses:

- les certificats administratifs de constatation de service fait (bon de livraison certifié)
- les états d'acompte dans le cadre des marchés de travaux, fournitures et services

Agents	Fonctions	BOP
Jérôme ABOTSI	Commandant de Port Capitainerie de Boulogne-sur-Mer	0203
Gaëtan BOMMELAER	Commandant-Adjoint Capitainerie de Boulogne-sur-Mer	
Thierry GUERIN	Commandant de Port – Capitainerie de Calais	
Eric DESTABLE	Commandant-Adjoint Capitainerie de Calais	
Hubert KERVELLA	Commandant-Adjoint – Capitainerie de Calais	
Véronique DELACOURT	Capitainerie de Calais	
Nadine BAUMLIN	Responsable SHRU	0135
Émilie RENARD	Cheffe de Service Adjointe du SHRU	
Anne-Sophie SLIWINSKI	Cheffe d'unité Parc Public	
Gregory BLANDIN	Instructeur financement Parc public	
Catherine BOTTIGLIENGO	Chargée d'études LHI et structures d'hébergement	
Marie LEFINT	Agent instruction AUG gestionnaire financier	
Hélène LEMOINE	Responsable du SSERBC	207
Laurence BLANCHETEAU	Chef de Service Adjoint du SSERBC	
Didier GASKA	Responsable de l'unité Éducation routière	
Nathalie BOUREZ	Secrétaire Assistante	
Olivier MAURY	Responsable du SDE	
Hélène VILLAR	Cheffe de Service Adjointe du SDE	
Pierre-Yves GESLOT	Chef de Service Adjoint du SDE	
Stéphane ANSART	Gestionnaire Administratif et financier	

Julien BOULANGER	Adjoint au Responsable de l'unité PERL	0113 - 0135 - 0181
Stéphane FOURRIER	Instructeur Police de l'eau – Milieux Aquatiques	
Jean Yves GAGNEUX	Responsable d'unité PERL au SDE	
Laurent LATURELLE	Responsable de l'unité GDR	
Doriane MAHE	Adjointe au responsable de l'unité GDR	
Valérie ZIOLKOWSKI	Adjointe au responsable de l'unité GDR	
Stéphane BRIMEUX	Chef du SAML	0113 - 0205
Isabelle FOURRIER-DENIS	Agent du pôle environnement et planification	
Bruno BRAZIER	Adjoint POLMAR	
Julie MATANOWSKI	Responsable de l'unité Encadrement et Contrôle des activités Maritimes	
Philippe DUCROCQ	Responsable de l'Unité Littorale des Affaires Maritimes	
Christian POURRE	Assistant – unité ECAM	
Philippe MASSET	Chargé de mission Coordination des politiques maritimes et littorales	0135
Rachel KIRZEWSKI	Cheffe du Service Urbanisme et Aménagement	
Nathalie KREPA	Adjointe à la cheffe du Service Urbanisme et Aménagement	
Sandra DORE	Assistante du Service Urbanisme et Aménagement	

Article 1-5 :

Pour les émissions de titre de recette :

- à Mmes Rachel KIRZEWSKI, Nathalie KREPA, Sandrine GROUT et MM. Walid YOUSFI, David VERBRUGGHE, du Service Urbanisme et Aménagement, pour la liquidation sous l'applicatif ADS 2007 des taxes d'urbanisme, redevance de l'archéologie préventive et le versement pour sous-densité vers CHORUS.

- à Mme Dominique DELOBELLE, Chargée de Mission – AMO Performance–, Mmes Nadine BAUMLIN, Cheffe de service du SHRU et Emilie RENARD, Cheffe de service Adjointe du SHRU, pour la liquidation des ordres de recettes destinées à assurer le recouvrement des créances de l'État.

Article 1-6 :

aux agents désignés ci-après pour valider via le progiciel Chorus Formulaire les demandes d'engagement d'achat ou de subvention, les constatations de service fait et les transmissions d'ordre à payer :

Service	Délégataire	Programme
Direction	Mme Dominique DELOBELLE, Chargée de Mission – AMO Performance	0113 – 0135 – 0181 - 0203 0205 - 0207
Service de l'Environnement	M.Olivier MAURY, chef de service	0113 – 181
	M.Pierre-Yves GESLOT, adjoint au chef de service	113 – 181
	M.Laurent LATURELLE, responsable de l'unité Gestion Des Risques	181
	Mme Hélène VILLAR, adjointe au chef de service	113
	M.Stéphane ANSART, Adjoint au responsable de l'unité GDR, chargé la mission PAPI	181
	M.Jean-Yves GAGNEUX, responsable de l'unité police de l'eau et risques littoraux	113
	Mme Doriane MAHE, adjointe au responsable de l'unité GDR	181
	Mme Valérie Ziolkowski, adjointe au responsable de l'unité GDR	181
Service des Affaires Maritimes et du Littoral	M.Stéphane BRIMEUX, chef de service	205 – 113
	Mme Julie MATANOWSKI, responsable de l'unité Encadrement et Contrôle des Activités Maritimes	0
Service Sécurité Éducation Routière Bâtiments et Crises	Mme Hélène LEMOINE, Cheffe du Service	207
	Mme Laurence BANCHETEAU, adjointe à la cheffe de service	
Service Habitat et Renouvellement Urbain	Mme Nadine BAUMLIN, Responsable du SHRU	0135
	Mme Émilie RENARD, Cheffe de Service Adjointe du SHRU	
	Mme Anne-Sophie SLIWINSKI, Responsable de l'unité Parc Public	
Capitaineries	M. Jérôme ABOTSI, Commandant de Port – Capitainerie de Boulogne-sur-Mer	203

	M. Gaëtan BOMMELAER, Commandant de port Adjoint	
	M. Thierry GUERIN, Commandant de Port – Capitainerie de Calais	
	M. Hubert KERVELLA, Commandant de Port Adjoint – Capitainerie de Calais	
Service Urbanisme et Aménagement	Mme Rachel KIRZEWSKI, cheffe du SUA	135
	Mme Nathalie KREPA, Adjointe à la Cheffe du SUA	

Article 2 :

La décision relative à l'ordonnancement secondaire et pouvoir adjudicateur en date du 19/01/2021 est abrogée.

Article 3 :

La présente décision de subdélégation sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer

Édouard GAYET

Arrêté n° DOS-SDA-2021-423
**portant composition du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins
et des transports sanitaires du Pas-de-Calais**

LE PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

ET

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE
Chevalier de la Légion d'honneur

- Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.1435-5, L.6314-1, R.6313-1 et suivants et R.6315-1 et suivants ;
- Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R.133-1 et suivants ;
- Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;
- Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;
- Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination du préfet du Pas-de-Calais (hors classe) - M. LE FRANC (Louis) ;
- Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France (M. Benoît VALLET) ;
- Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 31 mai 2021 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;
- Vu les propositions des institutions et organismes appelés à désigner des représentants en tant que membres du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires du Pas-de-Calais ;
- Vu l'arrêté n° 2018-107 modifié portant composition du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires du Pas-de-Calais abrogé au 17 mars 2021 ;
- Considérant que les membres du comité (hors représentant des collectivités territoriales) de la commission sont nommés pour une durée de 3 ans renouvelable et que ce mandat arrive à échéance le 16 mars 2021 ;

ARRETEMENT CONJOINTEMENT

Article 1 - Le comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires du Pas-de-Calais (CODAMUPS-TS du Pas-de-Calais), co-présidé par le préfet du Pas-de-Calais et le directeur général de l'ARS, ou leurs représentants, est composé ainsi qu'il suit :

1 – REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

a) un conseiller départemental :

- Mme Maryse CAUWET, Conseillère Départementale, titulaire,
- Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, Conseillère Départementale, suppléante ;

b) deux maires :

- En cours de désignation ;
- En cours de désignation ;

2 – PARTENAIRES DE L'AIDE MEDICALE URGENTE :

a) un médecin responsable de service d'aide médicale urgente :

- M. le docteur Pierre VALETTE, responsable du SAMU, centre hospitalier d'Arras ;

un médecin responsable de structure mobile d'urgence et de réanimation :

- M. le docteur Romuald HOUSSIN, responsable des Urgences du CH de la région de Saint-Omer ;

b) un directeur d'établissement public de santé doté de moyens mobiles de secours et de soins d'urgence :

- M. Philippe MERLAUD, directeur du centre hospitalier d'ARRAS ;

c) le président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours ;

d) le directeur départemental du service d'incendie et de secours ;

e) le médecin-chef départemental du service d'incendie et de secours ;

f) un officier de sapeurs-pompiers chargé des opérations, désigné par le directeur départemental des services d'incendie et de secours :

- M. le Lieutenant-Colonel Pierre-Louis HERBAUT ;

3 – MEMBRES NOMMES SUR PROPOSITION DES ORGANISMES QU'ILS REPRESENTENT :

a) un médecin représentant le conseil départemental de l'ordre des médecins :

- M. le docteur Guillaume MONFOURNY, vice-président du conseil départemental de l'ordre des médecins du Pas-de-Calais, titulaire,
- M. le docteur Pascal DUBUS, conseiller ordinal, suppléant ;

b) quatre médecins représentants de l'union régionale des professionnels de santé représentant les médecins :

- M. le docteur René-Claude DACQUIGNY, médecin généraliste à Saint-Omer, titulaire,
M. le docteur Eric DACQUIGNY, médecin généraliste à Saint-Omer, suppléant ;
- M. le docteur Franco GRACEFFA, médecin généraliste à Wailly, titulaire,
M. le docteur Alexis GODRON, médecin généraliste à Arras, suppléant ;
- M. le docteur Fabrice PATTE, médecin généraliste à Dainville, titulaire,
M. le docteur Philippe ARVEL, médecin généraliste à Arras, suppléant ;
- M. le docteur Olivier WESTEEL, médecin généraliste à Lens, titulaire,
suppléant en cours de désignation ;

c) un représentant du conseil de la délégation départementale de la Croix Rouge Française :

- Madame Fabienne LERIQUE ép. BERQUIER, présidente de la délégation territoriale du Pas-de-Calais, titulaire,
M. Grégory BEVIÈRE, suppléant ;

d) deux praticiens hospitaliers proposés chacun respectivement par les deux organisations les plus représentatives au plan national des médecins exerçant dans les structures des urgences hospitalières :

SAMU Urgences de France :

- Titulaire en cours de désignation,
suppléant en cours de désignation ;

Association des médecins urgentistes de France (AMUF) :

- M. le docteur Philippe BOUREL, Centre hospitalier de BOULOGNE-SUR-MER, titulaire,
suppléant en cours de désignation ;

e) un médecin proposé par l'organisation la plus représentative au niveau national des médecins exerçant dans les structures de médecine d'urgence des établissements privés de santé, lorsqu'elles existent dans le département ;

Pas d'organisation représentative dans le Pas-de-Calais ;

f) un représentant de chacune des associations de permanence des soins lorsqu'elles interviennent dans le dispositif de permanence des soins au plan départemental ;

ASSUM 62 :

- M. le docteur Bruno NGUYEN, Président, titulaire,
M. le docteur Thomas de L'HAMAIDE, suppléant ;

g) un représentant de l'organisation la plus représentative de l'hospitalisation publique

la fédération hospitalière de France (FHF) :

- Titulaire en cours de désignation,
Mme Caroline HENNION, directrice du centre hospitalier de Calais, suppléante ;

- h) un représentant de chacune des deux organisations d'hospitalisation privée les plus représentatives au plan départemental dont un directeur d'établissement de santé privé doté de moyens mobiles de secours et de soins d'urgence lorsqu'un tel établissement existe dans le département (aucun établissement privé de ce type dans le département) :**

la fédération de l'hospitalisation privée (FHP) :

- M. Olivier VERRIEZ, PDG Centre MCO Côte d'Opale à SAINT-MARTIN-LES-BOULOGNE, titulaire,
M. Jean-Claude GRATTEPANCHE, directeur du Pôle Ramsay Artois-Hôpital privé BOIS-BERNARD, suppléant ;

la fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (FEHAP) :

- Mme le docteur Dominique LOTTEGIER, médecin-chef des Urgences de la polyclinique d'HENIN-BEAUMONT, titulaire,
Mme Anne-Claire CRIÉ, directrice de la clinique Tessier (AHNAC) à VALENCIENNES, suppléante;

- i) quatre représentants des organisations professionnelles nationales de transports sanitaires les plus représentatives au plan départemental :**

la chambre nationale des services d'ambulances (C.N.S.A. / SPAP 62), 2 sièges :

- M. Patrick VASSEUR, Ambulances du Haut Pays à LUMBRES, titulaire,
M. Florent VASSEUR, Ambulances du Haut Pays à LUMBRES, suppléant ;
- M. Patrick BOROWICZ, Bethune Ambulances à BETHUNE, titulaire,
M. Cédric LE MERCIER, France Ambulances à SAINT-LAURENT-BLANGY, suppléant ;

la fédération nationale de la mobilité sanitaire (F.N.M.S.), 1 siège :

- M. Christophe SILVIE, ambulances LANDRON à SAINT-OMER, titulaire,
suppléant en cours de désignation ;

la fédération nationale des ambulanciers privés (F.N.A.P), 1 siège :

- M. Philippe KULCZYNSKI, ambulances-taxi du Donjon à BRUAY-LA-BUISSIERE, titulaire,
M. Grégory CHUFFART, les ambulances européennes à BIACHE-ST-VAAST, suppléant ;

- j) un représentant de l'association départementale de transports sanitaires d'urgence la plus représentative au plan départemental :**

l'A.T.S.U. 62 :

- M. Emmanuel BOUT, président de l'ATSU 62, Ambulances Lourme à SAINT-VENANT, titulaire,
M. Xavier DELCROIX, ambulances DELCROIX et AMBUL62, suppléant ;

- k) un représentant du conseil régional de l'ordre des pharmaciens :**

- M. Christophe POYER, pharmacien à DESVRES, titulaire,
M. Robert BROUTIN, pharmacien à VERMELLES, suppléant ;

- l) un représentant de l'union régionale des professionnels de santé (URPS) représentant les pharmaciens d'officine :**

- M. Jean-Marc LEBECQUE, pharmacien à MARCK, titulaire,
Mme Sophie SERGENT, pharmacien à LIEVIN, suppléant ;

m) un représentant de l'organisation de pharmaciens d'officine la plus représentative au plan national :

le Syndicat départemental des Pharmaciens du Pas-de-Calais – USPO

- Mme Emeline DUMONT, pharmacien à SAILLY-LABOURSE, titulaire, suppléant en cours de désignation ;

n) un représentant du conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes :

- M. le docteur Claude POTTIER, chirurgien-dentiste à LONGUENESSE, titulaire,
M. le docteur Bernard GARBE, chirurgien-dentiste à ARRAS, suppléant ;

o) un représentant de l'URPS représentant les chirurgiens-dentistes :

- M. le docteur Jean-Philippe CAPET, chirurgien-dentiste à SOUCHEZ, titulaire,
M. le docteur Amine AHID, chirurgien-dentiste à BRUAY-LA-BUISSIÈRE, suppléant ;

4 – UN REPRESENTANT DES ASSOCIATIONS D'USAGERS

France Assos Santé Hauts-de-France :

- M. Jean-Marie PETIT (APF), titulaire,
Mme Bénédicte RYCKELYNCK (UDAF 62), suppléante.

Les membres mentionnés aux 1 et 2 du présent article peuvent se faire représenter conformément aux dispositions prévues par l'article R.133-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Article 2 : Le tableau en annexe du présent arrêté liste l'ensemble des membres du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires du Pas-de-Calais (CODAMUPS-TS du Pas-de-Calais) tel qu'il est établi par le présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais et le directeur de l'offre de soins de l'ARS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'ensemble des membres du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires du Pas-de-Calais et publié au recueil des actes administratifs de la région Hauts-de-France et à celui de la préfecture du Pas-de-Calais.

Fait à Arras, le **- 3 JUIN 2021**

Le préfet du Pas-de-Calais,

M. Louis LE FRANC

Le directeur général de l'ARS,

Pr. Benoît VALLET

Annexe de l'arrêté n° DOS-SDA-2021-423
Composition nominative du Comité Départemental de l'Aide Médicale Urgente, de la
Permanence des Soins et des Transports Sanitaires (CODAMUPS-TS) du Pas-de-Calais

Composition nominative du CODAMUPS-TS du Pas-de-Calais		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1° Représentants des collectivités territoriales		
a) Un conseiller départemental désigné par le Conseil Départemental	Madame Maryse CAUWET	Représentante désignée par le Conseil départemental : Mme Maïté MULOT-FRISCOURT
b) Deux maires désignés par l'association départementale des Maires	en cours de désignation	Pas de désignation de suppléants (cf article R133-3 du code des relations entre le public et l'administration). Ces membres peuvent se faire représenter.
	en cours de désignation	
2° Partenaires de l'aide médicale urgente		
a) Un médecin responsable de service d'aide médicale urgente	Docteur Pierre VALETTE	Pas de désignation de suppléants (cf article R133-3 du code des relations entre le public et l'administration). Ces membres peuvent se faire représenter.
et un médecin responsable de structure mobile d'urgence et de réanimation dans le département	Docteur Romuald HOUSSIN	
b) Un directeur d'établissement public de santé doté de moyens mobiles de secours et de soins d'urgence	Monsieur Philippe MERLAUD	
c) Le président du conseil d'administration du service d'incendie et de secours	Monsieur Alain DELANNOY	
d) Le directeur départemental du service d'incendie et de secours	Contrôleur Général Philippe RIGAUD	
e) Le médecin chef départemental du service d'incendie et de secours	Docteur Gilles WOLLAERT	
f) Un officier de sapeurs-pompiers chargé des opérations	LCL Pierre-Louis HERBAUT	
3° Membres désignés sur proposition des organismes qu'ils représentent		
a) Un médecin représentant le conseil départemental de l'ordre des médecins	Docteur Guillaume MONFOURNY	Docteur Pascal DUBUS
b) Union Régionale des professionnels de santé représentant les médecins	Docteur René-Claude DACQUIGNY	Docteur Eric DACQUIGNY
	Docteur Franco GRACEFFA	Docteur Alexis GODRON
	Docteur Fabrice PATTE	Docteur Philippe ARVEL
	Docteur Olivier WESTEEL	en cours de désignation
c) Délégation départementale de la Croix Rouge Française	Madame Fabienne LERIQUE ép. BERQUIER	Monsieur Grégory BEVIERE

d) Deux praticiens hospitaliers proposés par les deux organisations les plus représentatives au plan national des médecins exerçant dans les structures des urgences hospitalières	SAMU Urgences de France : en cours de désignation	en cours de désignation
	AMUF : Docteur Philippe BOUREL	en cours de désignation
e) Un médecin proposé par l'organisation la plus représentative au plan national des médecins exerçant dans les structures de médecine d'urgence des établissements privés de santé	<i>Pas d'organisation représentative dans le Pas-de-Calais</i>	-
f) Un représentant des associations de permanence des soins	ASSUM 62 : Docteur Bruno NGUYEN	Docteur Thomas DE L'HAMAIDE
g) Un représentant de l'organisation la plus représentative de l'hospitalisation publique (FHF)	en cours de désignation	Madame Caroline HENNION
h) Un représentant de chacune des deux organisations d'hospitalisation privée les plus représentatives au plan départemental	FHP : Monsieur Olivier VERRIEZ	M. Jean-Claude GRATTEPANCHE
	FEHAP : Mme Dominique LOTTEGIER	Madame Anne-Claire CRIÉ
i) Des représentants des transporteurs sanitaires	CNSA : M. Patrick VASSEUR	M. Florent VASSEUR
	CNSA : M. Francis BOROWICZ	M. Cédric LE MERCIER
	FNAP : M. Philippe KULCZYNSKI	M. Grégory CHUFFART
	FNMS : M. Christophe SILVIE	en cours de désignation
j) Un représentant de l'ATSU	Monsieur Emmanuel BOUT	Monsieur Xavier DELCROIX
k) Un représentant du conseil régional de l'ordre des pharmaciens	Monsieur Christophe POYER	Monsieur Robert BROUTIN
l) Un représentant de l'union régionale des professionnels de santé représentant les pharmaciens d'officine	Monsieur Jean-Marc LEBECQUE	Madame Sophie SERGENT
m) Un représentant de l'organisation de pharmaciens d'officine	Madame Emeline DUMONT	en cours de désignation
n) Un représentant du conseil départemental de l'ordre des chirurgiens-dentistes	Monsieur Claude POTTIER	Monsieur Bernard GARBE
o) Un représentant de l'union régionale des professionnels de santé représentant les chirurgiens-dentistes	Monsieur Jean-Philippe CAPET	Monsieur Amine AHID
4° Un représentant des associations d'usagers		
France Assos Santé	Monsieur Jean-Marie PETIT	Mme Bénédicte RYCKELYNCK



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARRETE DOS-PPT62 n° 2021-139
relatif à la garde départementale des entreprises de transports sanitaires terrestres
pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021
département du PAS-DE-CALAIS

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Vu le code de la santé publique et notamment en ses articles L. 6312-1 à L. 6312-5, R. 6312-1 à R.6312-23 et R. 6312-29 à R. 6314-6 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Benoît VALLET) ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 juillet 2003 fixant les périodes de la garde départementale assurant la permanence du transport sanitaire ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;

Vu l'arrêté DOS-SDA-2018-181 fixant le cahier des charges de la garde ambulancière du département du Pas de Calais ;

Vu la décision du directeur de l'ARS Hauts-de-France du 31 mai 2021 portant délégations de signature du directeur général de l'ARS Hauts-de-France ;

Vu les tableaux de garde établis pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021 et proposés par l'association départementale de transports sanitaires d'urgence (A.T.S.U. 62) ;

Vu l'avis favorable du sous-comité des transports sanitaires du comité départemental de l'aide médicale urgente de la permanence des soins et des transports sanitaires du Pas-de-Calais en date du 14 juin 2021 ;

ARRETE

Article 1 - La garde départementale des entreprises de transports sanitaires des 23 secteurs que comporte le département du Pas de Calais est assurée conformément aux tableaux ci-annexés, pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021.

Article 2 - La garde s'effectuera de la manière suivante :

- toutes les nuits de 20 heures le soir au lendemain 8 heures du matin
- les samedis, dimanches et jours fériés de 8 heures du matin à 20 heures le soir.

Article 3 - Les obligations du service de garde ne font pas obstacle aux obligations générales liées à l'agrément du transporteur sanitaire fixées aux articles L.6312-1 à L.6312-5 et R.6312-1 à R.6312-23 du code de la santé publique.

Article 4 - En application de l'article R6312-23 du code de la santé publique, pendant la garde, toutes les demandes de transports sanitaires urgents sont adressées au service d'aide médicale urgente.

Les entreprises de transports sanitaires mentionnées au tableau de garde, pendant toute la durée de cette dernière :

1° Répondent aux appels du service d'aide médicale urgente ;

2° Mobilisent un équipage et un véhicule dont l'activité est réservée aux seuls transports demandés par le service d'aide médicale urgente ;

3° Assurent les transports demandés par le service d'aide médicale urgente dans les délais fixés par celui-ci ;

4° Informent le centre de réception et de régulation des appels médicaux du service d'aide médicale urgente de leur départ en mission et de l'achèvement de celle-ci.

Article 5 - Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 6 - Le présent arrêté sera notifié au SAMU 62, aux caisses primaires d'assurance maladie du Pas-de-Calais, à l'Association des Transporteurs Sanitaires Urgents (ATSU) du Pas-de-Calais, aux entreprises de transports sanitaires du département, aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais (SDIS).

Article 7 - Le directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France et de la préfecture du Pas-de-Calais.

Fait à Lille, le 15 JUN 2021

Pour le directeur général et par délégation,
Le responsable du pôle de proximité territorial du Pas-de-Calais,

Nicolas HAUTECOEUR



SECTEUR 7

La société référente du secteur est indiquée par une croix :

	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
	6205001	AMBUL 62 - TAXI 62	DOURGES
	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
	6221004	LAMBULANCE OIGNIES	OIGNIES
	6207006	EVIN AMBULANCES	EVIN-MALMAISON
	6221003	LAMBULANCE HENINOISES	HENIN-BEAUMONT
	6210012	MEG AMBULANCES	MONTIGNY-EN-GOHELLE
	6210014	TOP AMBUL	HARNES
	6281082	LAMBULANCE COURRIERES (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
	6289002	HARNES AMBULANCES	HARNES
	6220004	POK'AMBULANCES	HARNES
	6291012	AMBULANCES UNION - CARVIN	CARVIN
X	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL
	6221002	LAMBULANCE BILLY MONTIGNY	BILLY-MONTIGNY

PERIODE		LIGNE DE GARDE n°1				
Jour	Date	Jour ou Nuit	N° d'agrément	Nom de la société	Commune d'implantation	
J	jeudi 1 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6205001	AMBUL 62 - TAXI 62	DOURGES	
V	vendredi 2 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6207006	EVIN AMBULANCES	EVIN-MALMAISON	
S jour	samedi 3 juillet 2021	Jour (8h -20h)	6281082	LAMBULANCE COURRIERES (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT	
S nuit	samedi 3 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6220004	POK'AMBULANCES	HARNES	
D jour	dimanche 4 juillet 2021	Jour (8h -20h)	6289002	HARNES AMBULANCES	HARNES	
D nuit	dimanche 4 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT	
L	lundi 5 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT	
Ma	mardi 6 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT	
Me	mercredi 7 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6291012	AMBULANCES UNION - CARVIN	CARVIN	
J	jeudi 8 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT	
V	vendredi 9 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST	
S jour	samedi 10 juillet 2021	Jour (8h -20h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS	
S nuit	samedi 10 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6210012	MEG AMBULANCES	MONTIGNY-EN-GOHELLE	
D jour	dimanche 11 juillet 2021	Jour (8h -20h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT	
D nuit	dimanche 11 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT	
L	lundi 12 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL	
Ma	mardi 13 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL	
J Férié	mercredi 14 juillet 2021	Jour (8h -20h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT	
Me	mercredi 14 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS	
J	jeudi 15 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS	
V	vendredi 16 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST	
S jour	samedi 17 juillet 2021	Jour (8h -20h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT	
S nuit	samedi 17 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6220004	POK'AMBULANCES	HARNES	
D jour	dimanche 18 juillet 2021	Jour (8h -20h)	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL	
D nuit	dimanche 18 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT	
L	lundi 19 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT	
Ma	mardi 20 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT	
Me	mercredi 21 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT	

3	Jour	Date	Jour ou Nuit	N° d'agrément	Nom de la société	Commune d'implantation
32	J	jeudi 22 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
33	V	vendredi 23 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
34	S jour	samedi 24 juillet 2021	Jour (8h -20h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
35	S nuit	samedi 24 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6210014	TOP AMBUL	HARNES
36	D jour	dimanche 25 juillet 2021	Jour (8h -20h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
37	D nuit	dimanche 25 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
38	L	lundi 26 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL
39	Ma	mardi 27 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL
40	Me	mercredi 28 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
41	J	jeudi 29 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
42	V	vendredi 30 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
43	S jour	samedi 31 juillet 2021	Jour (8h -20h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
44	S nuit	samedi 31 juillet 2021	Nuit (20h - 8h)	6221004	LAMBULANCE OIGNIES	OIGNIES
45	D jour	dimanche 1 août 2021	Jour (8h -20h)	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL
46	D nuit	dimanche 1 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
47	L	lundi 2 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
48	Ma	mardi 3 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
49	Me	mercredi 4 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
50	J	jeudi 5 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
51	V	vendredi 6 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6207006	EVIN AMBULANCES	EVIN-MALMAISON
52	S jour	samedi 7 août 2021	Jour (8h -20h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
53	S nuit	samedi 7 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6220004	POK'AMBULANCES	HARNES
54	D jour	dimanche 8 août 2021	Jour (8h -20h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
55	D nuit	dimanche 8 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
56	L	lundi 9 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6221002	LAMBULANCE BILLY MONTIGNY	BILLY-MONTIGNY
57	Ma	mardi 10 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6221002	LAMBULANCE BILLY MONTIGNY	BILLY-MONTIGNY
58	Me	mercredi 11 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
59	J	jeudi 12 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
60	V	vendredi 13 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
61	S jour	samedi 14 août 2021	Jour (8h -20h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
62	S nuit	samedi 14 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6210012	MEG AMBULANCES	MONTIGNY-EN-GOHELLE
63	J Férié	dimanche 15 août 2021	Jour (8h -20h)	6221002	LAMBULANCE BILLY MONTIGNY	BILLY-MONTIGNY
64	D nuit	dimanche 15 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
65	L	lundi 16 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
66	Ma	mardi 17 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
67	Me	mercredi 18 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
68	J	jeudi 19 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
69	V	vendredi 20 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
70	S jour	samedi 21 août 2021	Jour (8h -20h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
71	S nuit	samedi 21 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6220004	POK'AMBULANCES	HARNES
72	D jour	dimanche 22 août 2021	Jour (8h -20h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
73	D nuit	dimanche 22 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
74	L	lundi 23 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6221002	LAMBULANCE BILLY MONTIGNY	BILLY-MONTIGNY
75	Ma	mardi 24 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6221002	LAMBULANCE BILLY MONTIGNY	BILLY-MONTIGNY
76	Me	mercredi 25 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
77	J	jeudi 26 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
78	V	vendredi 27 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
79	S jour	samedi 28 août 2021	Jour (8h -20h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
80	S nuit	samedi 28 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6210014	TOP AMBUL	HARNES
81	D jour	dimanche 29 août 2021	Jour (8h -20h)	6221002	LAMBULANCE BILLY MONTIGNY	BILLY-MONTIGNY
82	D nuit	dimanche 29 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
83	L	lundi 30 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
84	Ma	mardi 31 août 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
85	Me	mercredi 1 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
86	J	jeudi 2 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT

3	Jour	Date	Jour ou Nuit	N° d'agrément	Nom de la société	Commune d'implantation
87	V	vendredi 3 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6207006	EVIN AMBULANCES	EVIN-MALMAISON
88	S jour	samedi 4 septembre 2021	Jour (8h -20h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
89	S nuit	samedi 4 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6220004	POK'AMBULANCES	HARNES
90	D jour	dimanche 5 septembre 2021	Jour (8h -20h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
91	D nuit	dimanche 5 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
92	L	lundi 6 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6289002	HARNES AMBULANCES	HARNES
93	Ma	mardi 7 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6289002	HARNES AMBULANCES	HARNES
94	Me	mercredi 8 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
95	J	jeudi 9 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
96	V	vendredi 10 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
97	S jour	samedi 11 septembre 2021	Jour (8h -20h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
98	S nuit	samedi 11 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6210012	MEG AMBULANCES	MONTIGNY-EN-GOHELLE
99	D jour	dimanche 12 septembre 2021	Jour (8h -20h)	6289002	HARNES AMBULANCES	HARNES
100	D nuit	dimanche 12 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
101	L	lundi 13 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
102	Ma	mardi 14 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
103	Me	mercredi 15 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
104	J	jeudi 16 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
105	V	vendredi 17 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
106	S jour	samedi 18 septembre 2021	Jour (8h -20h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
107	S nuit	samedi 18 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6220004	POK'AMBULANCES	HARNES
108	D jour	dimanche 19 septembre 2021	Jour (8h -20h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
109	D nuit	dimanche 19 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
110	L	lundi 20 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6289002	HARNES AMBULANCES	HARNES
111	Ma	mardi 21 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6289002	HARNES AMBULANCES	HARNES
112	Me	mercredi 22 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
113	J	jeudi 23 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
114	V	vendredi 24 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
115	S jour	samedi 25 septembre 2021	Jour (8h -20h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
116	S nuit	samedi 25 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6210014	TOP AMBUL	HARNES
117	D jour	dimanche 26 septembre 2021	Jour (8h -20h)	6289002	HARNES AMBULANCES	HARNES
118	D nuit	dimanche 26 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
119	L	lundi 27 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
120	Ma	mardi 28 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
121	Me	mercredi 29 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
122	J	jeudi 30 septembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
123	V	vendredi 1 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6207006	EVIN AMBULANCES	EVIN-MALMAISON
124	S jour	samedi 2 octobre 2021	Jour (8h -20h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
125	S nuit	samedi 2 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6220004	POK'AMBULANCES	HARNES
126	D jour	dimanche 3 octobre 2021	Jour (8h -20h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
127	D nuit	dimanche 3 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
128	L	lundi 4 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL
129	Ma	mardi 5 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL
130	Me	mercredi 6 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
131	J	jeudi 7 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
132	V	vendredi 8 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
133	S jour	samedi 9 octobre 2021	Jour (8h -20h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
134	S nuit	samedi 9 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6210012	MEG AMBULANCES	MONTIGNY-EN-GOHELLE
135	D jour	dimanche 10 octobre 2021	Jour (8h -20h)	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL
136	D nuit	dimanche 10 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
137	L	lundi 11 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
138	Ma	mardi 12 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
139	Me	mercredi 13 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
140	J	jeudi 14 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
141	V	vendredi 15 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST

3	Jour	Date	Jour ou Nuit	N° d'agrément	Nom de la société	Commune d'implantation
142	S jour	samedi 16 octobre 2021	Jour (8h -20h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
143	S nuit	samedi 16 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6220004	POK'AMBULANCES	HARNES
144	D jour	dimanche 17 octobre 2021	Jour (8h -20h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
145	D nuit	dimanche 17 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
146	L	lundi 18 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL
147	Ma	mardi 19 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL
148	Me	mercredi 20 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
149	J	jeudi 21 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
150	V	vendredi 22 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
151	S jour	samedi 23 octobre 2021	Jour (8h -20h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
152	S nuit	samedi 23 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6210014	TOP AMBUL	HARNES
153	D jour	dimanche 24 octobre 2021	Jour (8h -20h)	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL
154	D nuit	dimanche 24 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
155	L	lundi 25 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
156	Ma	mardi 26 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
157	Me	mercredi 27 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
158	J	jeudi 28 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
159	V	vendredi 29 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
160	S jour	samedi 30 octobre 2021	Jour (8h -20h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
161	S nuit	samedi 30 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221004	LAMBULANCE OIGNIES	OIGNIES
162	D jour	dimanche 31 octobre 2021	Jour (8h -20h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
163	D nuit	dimanche 31 octobre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
164	J Férié	lundi 1 novembre 2021	Jour (8h -20h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
165	L	lundi 1 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221002	LAMBULANCE BILLY MONTIGNY	BILLY-MONTIGNY
166	Ma	mardi 2 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221002	LAMBULANCE BILLY MONTIGNY	BILLY-MONTIGNY
167	Me	mercredi 3 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	COURCELLES-LES-LENS
168	J	jeudi 4 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	NOYELLES-GODAULT
169	V	vendredi 5 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6207006	EVIN AMBULANCES	EVIN-MALMAISON
170	S jour	samedi 6 novembre 2021	Jour (8h -20h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
171	S nuit	samedi 6 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6220004	POK'AMBULANCES	HARNES
172	D jour	dimanche 7 novembre 2021	Jour (8h -20h)	6221002	LAMBULANCE BILLY MONTIGNY	BILLY-MONTIGNY
173	D nuit	dimanche 7 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
174	L	lundi 8 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
175	Ma	mardi 9 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
176	Me	mercredi 10 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
177	J Férié	jeudi 11 novembre 2021	Jour (8h -20h)	6221003	LAMBULANCE HENINOISES	HENIN-BEAUMONT
178	J	jeudi 11 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
179	V	vendredi 12 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
180	S jour	samedi 13 novembre 2021	Jour (8h -20h)	6201009	AMBUL 62	NOYELLES-GODAULT
181	S nuit	samedi 13 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6210012	MEG AMBULANCES	MONTIGNY-EN-GOHELLE
182	D jour	dimanche 14 novembre 2021	Jour (8h -20h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
183	D nuit	dimanche 14 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
184	L	lundi 15 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221002	LAMBULANCE BILLY MONTIGNY	BILLY-MONTIGNY
185	Ma	mardi 16 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221002	LAMBULANCE BILLY MONTIGNY	BILLY-MONTIGNY
186	Me	mercredi 17 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	NOYELLES-GODAULT
187	J	jeudi 18 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	NOYELLES-GODAULT
188	V	vendredi 19 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
189	S jour	samedi 20 novembre 2021	Jour (8h -20h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
190	S nuit	samedi 20 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6220004	POK'AMBULANCES	HARNES
191	D jour	dimanche 21 novembre 2021	Jour (8h -20h)	6221002	LAMBULANCE BILLY MONTIGNY	BILLY-MONTIGNY
192	D nuit	dimanche 21 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
193	L	lundi 22 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
194	Ma	mardi 23 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
195	Me	mercredi 24 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
196	J	jeudi 25 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT

3	Jour	Date	Jour ou Nuit	N° d'agrément	Nom de la société	Commune d'implantation
197	V	vendredi 26 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
198	S jour	samedi 27 novembre 2021	Jour (8h -20h)	6201009	AMBUL 62	NOYELLES-GODAUULT
199	S nuit	samedi 27 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6210014	TOP AMBUL	HARNES
200	D jour	dimanche 28 novembre 2021	Jour (8h -20h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
201	D nuit	dimanche 28 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
202	L	lundi 29 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6289002	HARNES AMBULANCES	HARNES
203	Ma	mardi 30 novembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6289002	HARNES AMBULANCES	HARNES
204	Me	mercredi 1 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	NOYELLES-GODAUULT
205	J	jeudi 2 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	NOYELLES-GODAUULT
206	V	vendredi 3 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6207006	EVIN AMBULANCES	EVIN-MALMAISON
207	S jour	samedi 4 décembre 2021	Jour (8h -20h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
208	S nuit	samedi 4 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6220004	POK'AMBULANCES	HARNES
209	D jour	dimanche 5 décembre 2021	Jour (8h -20h)	6289002	HARNES AMBULANCES	HARNES
210	D nuit	dimanche 5 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
211	L	lundi 6 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
212	Ma	mardi 7 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
213	Me	mercredi 8 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
214	J	jeudi 9 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
215	V	vendredi 10 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
216	S jour	samedi 11 décembre 2021	Jour (8h -20h)	6201009	AMBUL 62	NOYELLES-GODAUULT
217	S nuit	samedi 11 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6210012	MEG AMBULANCES	MONTIGNY-EN-GOHELLE
218	D jour	dimanche 12 décembre 2021	Jour (8h -20h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
219	D nuit	dimanche 12 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
220	L	lundi 13 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6289002	HARNES AMBULANCES	HARNES
221	Ma	mardi 14 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6289002	HARNES AMBULANCES	HARNES
222	Me	mercredi 15 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	NOYELLES-GODAUULT
223	J	jeudi 16 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	NOYELLES-GODAUULT
224	V	vendredi 17 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
225	S jour	samedi 18 décembre 2021	Jour (8h -20h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
226	S nuit	samedi 18 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6220004	POK'AMBULANCES	HARNES
227	D jour	dimanche 19 décembre 2021	Jour (8h -20h)	6289002	HARNES AMBULANCES	HARNES
228	D nuit	dimanche 19 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
229	L	lundi 20 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
230	Ma	mardi 21 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6282118	LAMBULANCE HENIN-BEAUMONT (MERIAUX)	HENIN-BEAUMONT
231	Me	mercredi 22 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
232	J	jeudi 23 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
233	V	vendredi 24 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST
234	J Férié	samedi 25 décembre 2021	Jour (8h -20h)	6201009	AMBUL 62	NOYELLES-GODAUULT
235	S nuit	samedi 25 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6210014	TOP AMBUL	HARNES
236	D jour	dimanche 26 décembre 2021	Jour (8h -20h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
237	D nuit	dimanche 26 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6283122	AMBULANCES UNION	LIBERCOURT
238	L	lundi 27 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL
239	Ma	mardi 28 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221001	LAMBULANCE VENDIN LE VIEIL	VENDIN-LE-VIEIL
240	Me	mercredi 29 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	NOYELLES-GODAUULT
241	J	jeudi 30 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6201009	AMBUL 62	NOYELLES-GODAUULT
242	V	vendredi 31 décembre 2021	Nuit (20h - 8h)	6221005	LAMBULANCE LEFOREST	LEFOREST